

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2404

2 octobre 2008

### SOMMAIRE

<b>Alistair Investissement S.A.</b> .....	<b>115350</b>	<b>H.R. Investment S.A.</b> .....	<b>115348</b>
<b>Ana Holding S.A.</b> .....	<b>115352</b>	<b>Ivax International (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>115382</b>
<b>Andalar Invest S.A.</b> .....	<b>115390</b>	<b>Kaba Finance Luxembourg S.A.</b> .....	<b>115390</b>
<b>A-R-A Retail Centers S.à r.l.</b> .....	<b>115389</b>	<b>Liberty Ermitage Luxembourg S.A.</b> .....	<b>115383</b>
<b>Arlaf Développement S.à r.l.</b> .....	<b>115383</b>	<b>Lucien LENTZ et Cie s.à r.l.</b> .....	<b>115391</b>
<b>Bekerley Finance S.A.</b> .....	<b>115348</b>	<b>Lux Energy Infrastructure</b> .....	<b>115389</b>
<b>Blackrock Capital Luxembourg S.A.</b> .....	<b>115385</b>	<b>Macquarie Luxembourg Gas S. à r.l.</b> ....	<b>115389</b>
<b>Bow S.A.</b> .....	<b>115391</b>	<b>Maya Bay S.A.</b> .....	<b>115346</b>
<b>Brambachlux S.à r.l.</b> .....	<b>115390</b>	<b>Melody S.A.</b> .....	<b>115353</b>
<b>Bric S.A.</b> .....	<b>115349</b>	<b>Menelaus S.A.</b> .....	<b>115346</b>
<b>Carrera Invest S.A.</b> .....	<b>115351</b>	<b>Palam S.A.</b> .....	<b>115390</b>
<b>CBG Alternative Advisory Société Anony-</b> <b>me Holding</b> .....	<b>115359</b>	<b>POLYKONZEPT société civile</b> .....	<b>115359</b>
<b>Cedrat S.à r.l.</b> .....	<b>115382</b>	<b>Polyval Holding S.A.</b> .....	<b>115384</b>
<b>Chribet Lux S.à r.l.</b> .....	<b>115371</b>	<b>Royal Ascot Holding S.A.</b> .....	<b>115348</b>
<b>Constructions Métalliques Kremer S.A.</b> .....	<b>115392</b>	<b>Saran S.A.</b> .....	<b>115351</b>
<b>Ditco Real Estate S.A.</b> .....	<b>115347</b>	<b>Satisfactory</b> .....	<b>115346</b>
<b>Domeux S.A.</b> .....	<b>115383</b>	<b>Scofield Corporation S.à r.l.</b> .....	<b>115391</b>
<b>Doragren</b> .....	<b>115351</b>	<b>Sobelux Holding S.A.</b> .....	<b>115349</b>
<b>Eastpharma S.à r.l.</b> .....	<b>115392</b>	<b>Solferino Development S.A.</b> .....	<b>115347</b>
<b>Ermitage Japan Absolute Fund</b> .....	<b>115353</b>	<b>Tarn Holding S.A.</b> .....	<b>115384</b>
<b>Etruria Fund Management Company S.A.</b> .....	<b>115370</b>	<b>THL CCD I (Luxembourg) S. à r.l.</b> .....	<b>115361</b>
<b>Fantasy Finance S.A.</b> .....	<b>115381</b>	<b>Tourism Investment S.A.</b> .....	<b>115384</b>
<b>Fantasy Finance S.A.</b> .....	<b>115382</b>	<b>Transroad and Sea S.A.</b> .....	<b>115360</b>
<b>Farid Holding S.A.</b> .....	<b>115349</b>	<b>Transroad and Sea S.A.</b> .....	<b>115382</b>
<b>Fifof 1 S. à r.l.</b> .....	<b>115383</b>	<b>UBS (Lux) Institutional Sicav II</b> .....	<b>115360</b>
<b>Fifof 2 S. à r.l.</b> .....	<b>115384</b>	<b>UBS (Lux) Strategy Sicav</b> .....	<b>115371</b>
<b>Financière Blandine Spf S.A.</b> .....	<b>115350</b>	<b>UBS Manager Solutions</b> .....	<b>115360</b>
<b>FTI Consulting S.à r.l.</b> .....	<b>115372</b>	<b>UniGarantPlus: Deutschland (2014)</b> .....	<b>115359</b>
<b>GSI S.A.</b> .....	<b>115350</b>	<b>UniGarantPlus: Deutschland (2014)</b> .....	<b>115359</b>
<b>Guitay Distribution S.A.</b> .....	<b>115389</b>	<b>Victoria Strategies S.A.</b> .....	<b>115347</b>
<b>Hoffmann Investment S.A.</b> .....	<b>115352</b>	<b>Wijatik Corporation S.à r.l.</b> .....	<b>115391</b>
		<b>Zirconium S.A.</b> .....	<b>115392</b>

**Menelaus S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 38.943.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 20 octobre 2008 à 09.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008118776/795/17.

---

**Satisfactory, Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 41.603.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social en date du 20 octobre 2008 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2006;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4. Elections statutaires;
5. Question de la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
6. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008120045/18.

---

**Maya Bay S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 117.190.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the Postponed

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on 20 October, 2008 at 9.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2007
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Miscellaneous.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008119429/795/17.

---

**Solferino Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 119.913.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 octobre 2008 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2008;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2008;
3. affectation des résultats au 30 juin 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008122211/10/18.

---

**Victoria Strategies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 119.914.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 21 octobre 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2008;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2008;
3. affectation des résultats au 30 juin 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008122213/10/18.

---

**Ditco Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 21.155.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 20 octobre 2008 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 août 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008119491/795/15.

---

**Bekerley Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 119.915.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 octobre 2008 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2008;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2008;
3. affectation des résultats au 30 juin 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008122214/10/18.

---

**H.R. Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 66.631.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 24 octobre 2008 à 14.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008122197/755/19.

---

**Royal Ascot Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 48.209.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 20 octobre 2008 à 14.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Reconduction de M. Hans DE GRAAF dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

6. Reconduction de Mme Nancy BLEUMER dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
7. Reconduction de Mme Monique JUNCKER dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
8. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
9. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008123273/29/25.

---

**Sobelux Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 19.734.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *21 octobre 2008* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008119489/795/16.

---

**Bric S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 18.475.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *21 octobre 2008* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008119492/795/17.

---

**Farid Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 18.621.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *20 octobre 2008* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008

115350

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008119496/795/15.

---

**Alistair Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 119.916.

---

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *21 octobre 2008* à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2008;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2008;
3. affectation des résultats au 30 juin 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008122359/10/18.

---

**Financière Blandine Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 65.114.

---

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le *20 octobre 2008* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008123266/795/15.

---

**GSI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.483.

---

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le *20 octobre 2008* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008123267/534/15.

---

**Carrera Invest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 36.955.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
qui se tiendra le 22 octobre 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008123269/29/16.

---

**Doragren, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 55.051.

Les actionnaires sont convoqués à une

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 3 novembre 2008 à 13.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 29 septembre 2008, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008123271/29/18.

---

**Saran S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 17.623.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 septembre 2008 n'ayant pu statuer faute de quorum, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 24 octobre 2008 à 10.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social pour soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial («SPF»).
2. Changement de la dénomination de la société en «SARAN S.A., SPF».
3. Adaptation afférente de l'article 4 des statuts de la Société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante:  
«La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.  
Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de

créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquiescer les actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs immobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux et marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) et e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial.»

4. Ajout d'un alinéa à l'article 5

«Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF».

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Référence de publication: 2008112003/755/40.

---

**Ana Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 75.064.

---

La première Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le vendredi 12 septembre 2008 à 10.00 heures n'ayant pu délibérer sur la décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société, faute de quorum de présence,

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra mardi 21 octobre 2008 à 10.00 heures 2008 au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008113008/755/17.

---

**Hoffmann Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.483.

---

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra lundi, le 13 octobre 2008 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008119365/29/18.

---

**Melody S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 58.376.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 10 octobre 2008 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008119635/788/16.

**Ermitage Japan Absolute Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 86.576.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth day of August.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg-Eich, acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of the ERMITAGE JAPAN ABSOLUTE FUND (the "Company"), a "société d'investissement à capital variable", having its registered office in Luxembourg, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, incorporated by deed of the replaced notary, then residing in Mersch, on 28th March 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 22nd April 2002.

The Meeting is presided over by Lenneke WILLEMS, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Géraldine ASTGEN, employee, residing in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Carla PORTILLO, employee, residing in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record:

I. The extraordinary general meeting convened for 10 July, 2008 could not validly deliberate on the agenda for lack of quorum, and the present extraordinary general meeting has been duly reconvened.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the bureau of the Meeting, the shareholders, the proxies and the undersigned notary will remain annexed and be registered with the present deed.

III. All shareholders have been given notice of the Meeting by means of mailing on 15 July 2008 to their address appearing in the register of shareholders and publication on the 18th July and 2nd August, 2008 in the Mémorial, Tageblatt and Luxemburger Wort, in accordance with the provisions of the Articles of Incorporation of the Company.

IV. That it appears from the attendance list that thirty-five thousand eight hundred ninety point three hundred sixty-four shares of the seven hundred ninety-four thousand five hundred forty-two point six hundred forty-two shares in issue are present or represented at the Meeting;

V. That no quorum is required to validly deliberate on the items of the agenda.

VI. That, as a result of the foregoing, the present Meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Designation of any employee of HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A. as chairman of the Meeting.
2. Amendment of Article 24 of the Articles of Incorporation of the Company to provide for new asset valuation rules.
3. General update of the Articles of Incorporation of the Company by amending Articles 4, 5, 9, 11, 12, 14, 16, 18, 19, 22, 24, 26 and 30 of the Articles of Incorporation of the Company.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting by 35,890.3643 votes in favour and 0 vote against resolved to designate any employee of HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A. as chairman of the Meeting.

*Second resolution*

The Meeting by 35,890.3643 votes in favour and 0 vote against resolved to add a new sub-section b) to section 1 of article 24 of the Articles of Incorporation of the Company which shall read as follows:

"Securities which are traded on a securities exchange shall be valued at the closing price on the securities exchange on which such securities are principally traded. If such closing price is not available, such securities shall be valued at the last price reported by any quotation system chosen by the Company as of the Valuation Day.

In the case of options, if the closing price or last price reported by a quotation system is not available, the position shall be valued at the average of the "bid" and "ask" prices at the close of trading as of such valuation Day.

Securities not traded on a securities exchange but traded over-the-counter shall be valued at the closing price on the date as of which their value is being determined; provided that if sales are not reported or there are no sales on such date, such securities will be valued at the average of the "bid" and "ask" prices at the close of trading as of such valuation Day, as reported by any quotation system chosen by the Company, provided further that the valuation of securities not traded on a national securities exchange may be determined from any other source selected by the Company.

Other over-the-counter instruments held by the Company shall be valued in good faith discretion based on quotations received from dealers or based on other reasonable valuation methods deemed appropriate by the Company;"

*Third resolution*

The Meeting by 35,890.3643 votes in favour and 0 vote against resolved to amend the Articles of Incorporation of the Company as follows:

- Addition of a third sentence to the paragraph a) of article 4 so as to read as follows:

"If and to the extent permitted by law, the Board of Directors may decide to transfer the registered office of the Company to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg."

- Amendment of the first sentence of paragraph a) of article 5 so as to read as follows:

"The Capital of the Company shall at all times be equal to the value of the net assets of the Company as determined in accordance with Article 24 hereof."

- Amendment of the second sentence of paragraph d) of article 9 so as to read as follows:

"A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person (who need not to be a shareholder) as his proxy, which proxy shall be in writing or in the form of a telegram or similar communication."

- Amendment of the fourth sentence of paragraph d) of article 9 so as to read as follows:

"At the Board of Directors' discretion, a shareholder may also participate at any meeting of shareholders by visio-conference or any other means of telecommunication allowing to identify such shareholder."

- Amendment of the first sentence of the second paragraph of article 11 so as to read as follows:

"The directors shall be elected by the shareholders at their general meetings for a period not exceeding six years and shall hold office until their successors are elected."

- Amendment of the third paragraph of article 11 so as to read as follows:

"In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect, by majority vote, a director, to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders."

- Amendment of article 12 so as to read as follows:

"a) The Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vice chairmen. It may also choose a secretary who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders. The Board of Directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

b) Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or similar communication from each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

c) Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another director as proxy, which appointment shall be in writing or in the form of a facsimile or similar communication. One director may represent one or more directors.

d) The Chairman shall preside at all meetings of shareholders and the Board of Directors, but in his absence the shareholders or the Board of Directors may appoint another director as chairman pro tempore at any such meeting.

e) The Board of Directors can deliberate or act validly if a majority of the directors is present or represented at such meeting. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. For the calculation of quorum and majority, the directors participating at the Board of Directors by video conference or by telecommunication means permitting their identification may be deemed to be present provided in the former event their vote are confirmed in writing. Such means shall satisfy technical characteristics which ensure an effective participation at the meeting of the Board of Directors whose deliberations should be online without interruption. Such a Board of

Directors meeting held at distance by a way of such communication means shall be deemed to have taken place at the registered office of the Company. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman shall have a casting vote.

f) Resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or similar communication. The documents shall constitute together the minutes of the meeting."

- Amendment of the second sentence of the first paragraph of article 14 so as to read as follows:

"All powers not expressly reserved to the general meeting of shareholders by law or by the present Articles of Incorporation fall within the competence of the Board of Directors."

- Amendment of the fourth paragraph of article 14 so as to read as follows:

"The Board of Directors may, under its control and responsibility, delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to officers of the Company or contractual parties."

- Addition of a second sentence to the second paragraph of article 16 so as to read as follows:

"This paragraph shall not apply where the decision of the Board of Directors relates to current operations entered into under normal conditions."

- Addition of a third paragraph to article 16 so as to read as follows:

"The term "personal interest", as used in the preceding paragraph, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving Ermitage Group, any subsidiary or affiliate thereof or such other corporation or entity as may from time to time be determined by the Board of Directors in its discretion."

- Amendment of the second sentence of article 18 so as to read as follows:

"The Auditor shall be elected by the general meetings of shareholders for a fixed period."

- Amendment of article 19 so as to read as follows:

"The Board of Directors shall have the power to do all things on behalf of the Company which are not expressly reserved to the shareholders in their general meeting by these articles and, without limiting the generality of the foregoing, have the power to determine the investment policy for the investments of the Company based upon the principle of spreading of risks subject to such investment restrictions set out by the law or such regulations or restrictions as may be imposed by the Board of Directors."

- Amendment of the first sentence of the fifth paragraph of paragraph 3. of article 22 so as to read as follows:

"If on any Dealing Day redemption or conversion requests received by the Company exceed in the aggregate 10% of the Net Asset Value, as the case may be, of a class, excess redemption or conversion requests may be carried over to the next Dealing Day. On the next Dealing Day requests which have been carried over in this way will be dealt with in priority to other requests."

- Amendment of the first sentence of paragraph 4. of article 22 so as to read as follows:

"Any shareholder may, by irrevocable request, obtain conversion of whole or part of his shares into shares of another class at the respective Net Asset Values of the relevant classes, as determined by Article 24."

- Amendment of the second paragraph of paragraph 4. of article 22 so as to read as follows:

"If a redemption or conversion of shares would reduce the value of the holdings of a single holder of shares of one class below such minimum investment value as the Board of Directors shall determine from time to time, then such shareholder may be deemed to have requested the redemption or the conversion of all his shares of such class as the board of directors may decide."

- Addition of a sub-paragraph (g) to paragraph 4. of article 24 so as to read as follows:

"(g) in case of a decision to liquidate the Company on or after the day of publication of the first notice convening the general meeting of shareholders for this purpose."

- Amendment of the fourth paragraph of article 26 so as to read as follows:

"The 2002 Law permits the Board of Directors to make advances on dividends."

- Amendment of article 30 so as to read as follows:

"All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial Companies and amendments thereto as well as the 2002 Law."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille et huit, le dix-huitième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ("l'Assemblée") de ERMITAGE JAPAN ABSOLUTE FUND (la "Société"), ayant son siège social à Luxembourg, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire remplacé, alors de résidence à Mersch, en date du 28 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") du 22 avril 2002.

L'Assemblée est présidée par Lenneke WILLEMS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Géraldine ASTGEN, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Carla PORTILLO, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant été constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée en date du 10 juillet 2008 n'a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour pour cause d'absence de quorum et la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été dûment reconvoquée.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'Assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Tous les actionnaires ont été informés de la tenue de la présente assemblée au moyen de lettres qui ont été adressées le 15 juillet 2008 à leur adresse indiquée dans le registre des actionnaires et par publication les 18 juillet et 2 août 2008 dans le Mémorial, le Tageblatt et le Luxemburger Wort, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

IV. Qu'il apparaît de la liste de présence que 35.890,364 actions des 794.542,642 actions en circulation sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire;

V. Qu'aucun quorum n'est requis afin de délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour.

VI. Que, suite à ce qui précède, l'Assemblée est régulièrement constituée et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant.

#### *Ordre du jour*

1. Désignation de tout employé d'HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A. en tant que président de l'Assemblée.
2. Modification de l'article 24 des Statuts de la Société afin de prévoir de nouvelles règles d'évaluation des actifs.
3. Mise à jour générale des statuts de la société en modifiant les articles 4, 5, 9, 11, 12, 14, 16, 18, 19, 22, 24, 26 et 30 des Statuts de la Société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée a décidé, par 35.890,3643 votes en faveur et zéro vote contre, de désigner tout employé d'HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A. en tant que président de l'Assemblée.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée a décidé, par 35.890,3643 votes en faveur et zéro vote contre, d'ajouter un paragraphe b) au paragraphe 1) de l'article 24 de façon à lire ce qui suit:

"Les titres échangés sur un marché seront évalués au prix de clôture du marché sur lequel les titres sont principalement échangés. Si ce prix de clôture n'est pas disponible, de tels titres seront évalués au dernier prix reporté par tout système de cotation choisi par la société au jour d'évaluation.

S'agissant des options, si le prix de clôture ou le dernier prix reporté par le système de cotation n'est pas disponible, la position sera évaluée à la moyenne des prix d'offre et de demande à la fermeture des négociations un tel jour d'évaluation.

Les titres qui ne seront pas échangés sur un marché mais échangés de gré à gré seront évalués au prix de clôture à la date à laquelle leur valeur est déterminée; dans la mesure où les ventes ne sont pas reportées ou s'il n'y a pas de vente à cette date, de tels titres seront évalués à la moyenne des prix d'offre et de demande à la clôture des négociations un tel jour d'évaluation, tels que reportés par tout système de cotation choisi par la société, étant donné en outre que l'évaluation des titres qui ne sont pas échangés sur un marché national puisse être déterminée par toute autre source sélectionnée par la société.

Les instruments financiers de gré à gré détenus par la société seront évalués de bonne foi sur la base de cotations reçues par des courtiers ou encore sur la base de toute autre méthode d'évaluation raisonnable considérée appropriée par la société."

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée a décidé, par 35.890,3643 votes en faveur et zéro vote contre, de modifier les statuts de la Société de la manière suivante:

- Addition d'une troisième phrase au paragraphe a) de l'article 4 de façon à lire ce qui suit:

" Si et dans la mesure permise par la loi, le conseil d'administration peut décider de transférer le siège social de la société dans tout autre endroit au Grand-duché du Luxembourg."

- Modification de la première phrase du paragraphe a) de l'article 5 de façon à lire ce qui suit:

Le montant du capital de la Société est égal à tout moment à la valeur de l'actif net de la Société ainsi qu'elle est calculée à l'article 24 ci-après

- Modification de la deuxième phrase du paragraphe d) de l'article 9 de façon à lire ce qui suit:

"Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant comme mandataire par écrit, par télégramme ou un moyen de communication similaire, une autre personne (qui ne doit pas être actionnaire elle-même)."

- Modification de la quatrième phrase du paragraphe d) de l'article 9 de façon à lire ce qui suit:

" A la discrétion du conseil d'administration, un actionnaire peut également participer à toute assemblée des actionnaires par voie de visioconférence ou toute autre moyen de télécommunication permettant son identification."

- Modification de la première phrase du second paragraphe de l'article 11 de façon à lire ce qui suit:

Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale pour une période n'excédant pas six ans et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs respectifs aient été dûment élus

- Modification du troisième paragraphe de l'article 11 de façon à lire ce qui suit:

"Au cas où un poste d'administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront se réunir et élire à la majorité des voix, un administrateur pour pallier cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires."

- Modification de l'article 12 de façon à lire ce qui suit:

a) Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées d'actionnaires. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

b) La convocation écrite à toute réunion du conseil d'administration sera remise à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnées dans l'avis de convocation à la suite de l'assentiment par écrit ou par télécopieur ou par moyen de communication similaire de chaque administrateur. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

c) Chacun des administrateurs pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant un autre administrateur comme son mandataire par écrit ou télécopie ou par un moyen de télécommunication similaire.

d) Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales d'actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, l'assemblée générale ou le conseil d'administration désigneront un autre administrateur pro tempore pour assumer la présidence de ces assemblées et réunions.

e) Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion. Afin de calculer le quorum et la majorité, les administrateurs participant au conseil d'administration par vidéoconférence ou par un moyen de télécommunication permettant leur identification peuvent être considérés comme étant présents étant entendu dans cette première hypothèse que leur vote soit confirmé par écrit. De tels moyens de télécommunication devront satisfaire certaines caractéristiques techniques permettant une participation effective au conseil d'administration dont les délibérations seront retransmises sans interruption. Dans le cas où un conseil d'administration est tenu à distance au moyen de l'un de ces moyens de communication, ce dernier devra être considéré avoir été tenu au siège social de la Société. Au cas où, lors d'une réunion du conseil, il y a égalité de voix pour et contre une décision, le président aura voix prépondérante."

f) Des résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même validité que si elles avaient été prises en réunion du conseil dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une même résolution et la preuve peut en être apportée par lettre, télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Les documents constitueront tous ensemble le procès-verbal documentant une réunion. "

- Modification de la deuxième phrase du premier paragraphe de l'article 14, de façon à lire:

"Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts sont la compétence du conseil d'administration."

- Modification du quatrième paragraphe de l'article 14 de façon à lire ce qui suit:

"Le conseil d'administration peut déléguer, sous son contrôle et sa responsabilité, ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et aux affaires de la Société et ses pouvoirs de prendre des actes en vue de la politique de la Société et pour les besoins des responsables de la Société ou des parties contractuelles."

- Ajout d'une deuxième phrase au second paragraphe de l'article 16 de façon à lire ce qui suit:

"Ce paragraphe ne s'appliquera pas lorsque la décision du conseil d'administration concerne des opérations courantes conclues dans des conditions de marché normales."

- Ajout d'un nouveau troisième paragraphe à l'article 16 de façon à lire ce qui suit:

"Les termes "intérêt personnel", tels qu'utilisés dans le paragraphe précédent, n'incluront aucune relation avec ou intérêt dans toute matière, position ou transaction concernant le groupe Ermitage, toute filiale ou affilié ou toute autre société ou entité telle que déterminée de temps en temps par le conseil d'administration à sa discrétion."

- Modification de la deuxième phrase de l'article 18 de façon à lire ce qui suit:

Le réviseur d'entreprise sera élu par l'assemblée générale des actionnaires pour période déterminée."

- Modification de l'article 19 comme suit:

"Le conseil d'administration a le pouvoir de faire pour le compte de la Société tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale des actionnaires par les présents statuts et, sans que se trouve limité le caractère général de ce qui précède, le pouvoir de déterminer la politique d'investissement pour les placements de la Société dans le respect du principe de la répartition des risques, sous réserve des restrictions imposées en matière de placements par la loi, des dispositions réglementaires ou des restrictions définies par le conseil d'administration."

- Modification de la 1<sup>ère</sup> phrase du 5<sup>e</sup> paragraphe du paragraphe 3 de l'article 22 de façon à lire ce qui suit:

"Si, à un jour de transaction, les demandes de rachat ou de conversion reçues par la Société dépassent ensemble 10% de la valeur nette d'inventaire, le cas échéant, d'une classe, les demandes de remboursement ou de conversion excédentaires pourront être reportées au prochain jour de transaction."

- Modification de la première phrase du paragraphe quatre de l'article 22 de manière à lire:

Tout actionnaire peut sur demande irrévocable obtenir la conversion de tout ou partie de ses actions en actions d'une autre classe à la valeur nette d'inventaire respective de la classe concernée telle que déterminée à l'article 24."

- Modification du deuxième paragraphe du paragraphe 4 de l'article 22 de façon à lire ce qui suit:

"Si un rachat ou une conversion d'actions a pour résultat de réduire la valeur de détention d'actions d'une classe d'un seul actionnaire en dessous du minimum déterminé de temps en temps par le conseil d'administration, cet actionnaire pourra être considéré comme ayant demandé le rachat ou la conversion de toutes ses actions de cette classe, tel que le conseil d'administration pourra le décider."

- Addition d'un paragraphe g) au paragraphe 4. de l'article 24 de façon à lire ce qui suit:

"dans le cas d'une décision de liquider la société, le jour ou après le jour de publication de la première lettre de convocation à l'assemblée générale des actionnaires à cette fin."

-Modification du quatrième paragraphe de l'article 26, de façon à lire:

La Loi de 2002 permet au conseil d'administration de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes. "

- Modification de l'article 30 de façon à lire ce qui suit:

"Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois modificatives, ainsi qu'à la Loi de 2002."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 août 2008. Relation: LAC/2008/35133. Reçu douze euros (12 EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

H. HELLINCKX.

Référence de publication: 2008119401/242/316.

(080140171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

**UniGarantPlus: Deutschland (2014), Fonds Commun de Placement.**

---

Das Verwaltungsreglement des UniGarantPlus: Deutschland (2014), welches am 22. Juli 2008 in Kraft tritt, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Juli 2008.

Union Investment Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008105218/685/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07730. - Reçu 52,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**UniGarantPlus: Deutschland (2014), Fonds Commun de Placement.**

---

Das Sonderreglement des UniGarantPlus: Deutschland (2014), welches am 22. Juli 2008 in Kraft tritt, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. Juli 2008.

Union Investment Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008105221/685/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07731. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2008.

---

**POLYKONZEPT société civile.**

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarrière.

R.C.S. Luxembourg E 2.944.

---

**RECTIFICATIF**

Il y a lieu de rectifier comme suit la dénomination de la société figurant à la première ligne de l'en-tête de la publication d'un «extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2007», dans le Mémorial C n° 1109 du 6 mai 2008, page 53206:

au lieu de: «POLYKONZEP société civile»,

lire: «POLYKONZEPT société civile».

Référence de publication: 2008122575/5643/12.

---

**CBG Alternative Advisory Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.879.

---

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 28 août 2008.

*Pour CBG Alternative Advisory S.A Holding*

EURO-VL Luxembourg SA

CORPORATE AND DOMICILIARY AGENT

Signatures

Référence de publication: 2008120981/3451/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT07306. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**UBS Manager Solutions, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.749.

 —  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 mai 2008*

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Thomas Rose, Gessnerallee, 3-5, CH-8001 Zurich, Suisse pour une période de trois ans se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2011

- M. Thomas Huber, Bärengasse, 29, CH-8001 Zurich, Suisse, pour une période de deux ans se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2010

- M. Max Philipp Studer, Pelikanplatz, 15, CH-8001 Zurich, Suisse, pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009

Sont élus au Conseil d'Administration:

- M. Thomas Portmann, Stauffacherstrasse, 41, CH-8004 Zurich, Suisse pour une période de quatre ans se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2012

- M. René Egger, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg pour une période de cinq ans se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2013

Mandats non renouvelés:

- M. Jean-Paul Gennari

- M. Hermann Kranz

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

*Pour UBS Manager Solutions*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Michaela Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2008120656/1360/31.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2008, réf. LSO-CT12507. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

**Transroad and Sea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 75.586.

 —  
 Les comptes annuels arrêtés en Euro au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alain C. Strivay

*Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008120663/7783/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00430. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

**UBS (Lux) Institutional Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.356.

 —  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2008*

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Aloyse Hemmen, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2013, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- M. Tobias Meyer, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2012, Brunnigässlein 36, CH-4051 Basel

- M. Dirk Spiegel, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2011, Stauffacherstrasse 41, CH-8098 Zurich

- M. Gerhard Fusenig, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2010, Stauffacherstrasse 41, CH-8098 Zurich

- M. Gilbert Schintgen, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

*Pour UBS (Lux) Institutional Sicav II*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Michaela Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2008120657/1360/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06918. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080139847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

### **THL CCD I (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 30.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.603.

#### **STATUTES**

In the year two thousand eight, on the eleventh of September.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

THL (CCD), L.P., a limited partnership organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, with registration number WK-27944, here represented by Aldric Grosjean, Avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on September 10th, 2008.

Such power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is THL CCD I (Luxembourg) S. à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital**

5.1. The share capital is set at thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), represented by thirty thousand (30,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.4. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.5. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Appointment and removal of managers**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute a board of managers (the Board) composed of class A managers and class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one class A manager and at least one class B manager are present or represented.

Resolutions of the Board are validly taken insofar they are approved by at least one class A manager and at least one class B manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one class A manager and one class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 9. Sole manager**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.**

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

##### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting. The holder of a power of attorney granted by a shareholder may take any action at a General Meeting that could have been taken by the granting shareholder.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and approval of annual accounts**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the first Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

#### **Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises**

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.3. The shareholders appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half (1/2) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31st, 2009.

### *Subscription and Payment*

THL (CCD), L.P., represented as stated above, subscribes to thirty thousand (30,000) shares in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000).

The amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

For the tax registration purposes, the share capital is estimated at EUR 21,240 (exchange rate (median price) on September 10th, 2008: USD 1.- = EUR 0.7080).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:
  - Charles P. Holden, accountant, born on April 13, 1969 in Lynn, Massachusetts, USA, residing professionally at 100 Federal Street, Boston, MA 02110, United States of America; and
  - Mark Garcia, controller, born on May 8, 1973 in Tarrytown, New York, USA, residing professionally at 100 Federal Street, Boston, MA 02110, USA.
2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:
  - Frank Helmut Walenta, corporate manager, born on February 2, 1972 in Geneva, Switzerland, residing professionally at 12-14, rue Leon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
  - Jorrit Cromptvoets, corporate manager, born on August 16, 1972 in Voorst, The Netherlands, residing at 12-14, rue Leon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at 12-14, rue Leon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le onze septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

THL (CCD) L.P., un limited partnership organisé selon les lois des Iles Caymans, ayant son siège social à Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caymans, inscrit sous le numéro WK-27944, représentée par Aldric Grosjean, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 septembre 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est «THL CCD I (Luxembourg) S. à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### Art. 4. Durée

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital

5.1 Le capital social est fixé à trente mille dollars des Etats Unis d'Amérique (USD 30.000), représenté par trente mille (30.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar des Etats Unis d'Amérique (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.4 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.5 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et révocation des gérants

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) composé de gérants de classe A et de gérants de classe B.

#### 8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un gérant de classe A et au moins un gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par au moins un gérant de classe A et au moins un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés

#### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale. Le détenteur d'une procuration délivré par un associé pourra prendre toute action à une Assemblée Générale que cet associé aurait pu prendre.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

### Art. 12. Associé unique

12.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels

13.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le premier mardi du mois de juin à 15 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un jour Ouvrable), le jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

### Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

### Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2009.

*Souscription et Libération*

THL (CCD) L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente mille (30.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar des Etats Unis d'Amérique (USD 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente mille dollars des Etats Unis d'Amérique (USD 30.000).

Le montant de trente mille dollars des Etats Unis d'Amérique (USD 30.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à EUR 21.240 (taux de change (median price) du 10 septembre 2008: USD 1,- = EUR 0,7080).

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
  - Charles P. Holden, comptable, né le 13 avril 1969 à Lynn, Massachussets, USA, demeurant professionnellement au 100, Federal Street, Boston, MA 02110, 2tats-Unis d'Amérique; et
  - Mark Garcia, contrôleur, né le 8 mai 1973 à Tarrytown, New York, USA, demeurant professionnellement au 100, Federal Street, Boston, MA 02110.
2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
  - Frank Helmut Walenta, gérant de sociétés, né le 2 février 1972 à Genève, Suisse et demeurant professionnellement au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
  - Jorrit Crompvoets, gérant de sociétés, né le 16 août 1972 à Voorst, Pays-Bas et demeurant professionnellement au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. Grosjean et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 16 septembre 2008, LAC/2008/37461. — Reçu cent sept euros soixante-cinq cents Eur 0,5%= 107,65.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008121234/5770/522.

(080141086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2008.

**Eturia Fund Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 60.170.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 mars 2008*

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Aldo Calvani, 255 Via Calmandrei, 52100 Arezzo, Italie, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009

- M. Vezio Manneschi, 1 Via Toscana, 00187 Rome, Italie, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009

- M. Ugo Borgheresi, 255 Via Calmandrei, 52100 Arezzo, Italie, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009

- M. Nicola Vasta, 3-5 Gessnerallee, 8001 Zurich, Suisse, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

*Pour Etruria Fund Management Company S.A.*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Michaela Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2008120658/1360/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2008, réf. LSO-CT12498. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080139851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

**Chribet Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1333 Luxembourg, 7, rue de Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 141.365.

—  
EXTRAIT

Suite à une cession de parts en date du 11 septembre 2008, dûment notifiée à la société, le capital social est souscrit comme suit:

	Parts sociales
LE PEIGNE EN OR s.à r.l., avec siège social à L-4037 Esch sur Alzette, 25, rue Bolivar; .....	51
Christian BETTER, demeurant à L-1333 Luxembourg, 7, rue de Chimay; .....	49
TOTAL: .....	100

Pour extrait sincère et conforme aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2008.

*Pour CHRIBET LUX S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008120660/8473/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2008, réf. LSO-CU05965. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080139958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

**UBS (Lux) Strategy Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 43.925.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 août 2008*

Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Aloyse Hemmen, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2013, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- M. Robert Süttinger, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2012, Gessnerallee, 3-5, CH-8001 Zurich

- M. Dirk Spiegel, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2011, Stauffacherstrasse, 41, CH-8098 Zurich

- M. Gerhard Fusenig, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2010, Stauffacherstrasse, 41, CH-8098 Zurich

- M. Gilbert Schintgen, pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2009, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2008.

*Pour UBS (Lux) Strategy Sicav*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Michaela Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2008120659/1360/27.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2008, réf. LSO-CT12512. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

**FTI Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.569.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand eight, on the eighteenth of July.

Before Us, Maître Karine REUTER, notary residing in Redange-sur-Attert (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Paul BETTINGEN, notary residing at Niederanven (Grand-Duchy of Luxembourg).

**THERE APPEARED:**

FTI Consulting, Inc., a company formed under the laws of the State of Maryland, USA, having its registered office at 909 Commerce Road, Annapolis, Maryland 21401, USA, registered with the Maryland State Department of Assessment and Taxation under number D01427947,

hereby represented by Paul Witte, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal dated 9 July 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée ") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter, the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by its articles of association (hereafter, the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5 and 9 the exceptional rules applying to a one-member company.

**Art. 2. Corporate object.** The main object of the Company is the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the formation, administration, development and management of such holdings.

Except as otherwise restricted herein, the Company may provide any financial assistance to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies") such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

Except as otherwise restricted herein, the Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.

The Company may also use its funds to invest, acquire and develop all patents and intellectual property rights and other rights being attached to these patents and intellectual property rights and grant and/ or receive licenses and sub-licenses in relation to these to patents and intellectual property rights to Connected Companies or third parties.

The Company may also use its funds to invest in real estate or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general but accessory fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, such as consulting services relating to technology and intellectual property which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination "FTI Consulting S.à r.l."

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - shares.**

6.1 - Subscribed and paid-up share capital

The Company's share capital is fixed at twenty-five thousand United States Dollar (USD 25,000.-) represented by twenty-five thousand (25,000) shares ("parts sociales" ) (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 9 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of Shares

In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and article 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

**Art. 7. Management.**

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of article 7.3 paragraph 2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager (s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed

one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### 7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the managers and by the chairman and the secretary if any, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers, and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented, and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Resolutions in writing approved and signed by all managers by circular means shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another and effectively communicate with each other. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

#### 7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholder(s).

**Art. 9. General shareholders' meeting.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality of the Company, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 10. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1st of the month of May, at 4 pm. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

**Art. 11. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 12. Fiscal year - annual accounts.**

12.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of the same year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

12.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet

and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 13. Distribution of profits.**

13.1 - General Principle

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five percent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten percent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

13.2 - Interim dividends

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 13.2. and subject to any rule in addition to these as determined by the manager or in case of plurality of managers by the board of managers, together with the shareholder(s):

- The manager or in case of plurality of managers the board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

- In this respect, the manager or in case of plurality of managers the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholder(s).

- In addition, the decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The manager or in case of plurality of managers the board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

- In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

**Art. 14. Dissolution - liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholder(s) in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 15. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital of the Company as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount (in USD)	% of share capital	Paid-up capital
FTI Consulting, Inc. . . . .	25,000	25,000.-	100%	100%
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>25,000</b>	<b>25,000.-</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twenty-five thousand United States Dollar (USD 25,000.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Valuation and costs*

For the tax registration purposes, the share capital is estimated at EUR 15,777.60 (exchange rate (median price) on July 18, 2008: USD 1.- = EUR 0.63111).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at four (4) the number of managers and further resolved to appoint the following persons as manager for an undetermined period:

##### *Class A Manager:*

- Martinus Weijermans, director, born in s-Gravenhage, Netherlands, on 26 August 1970, residing at 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Jean-Jacques Josset, director, born in Saint-Quentin, France, on 12 June 1974, residing at 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

##### *Class B Manager:*

- Ronald E. Reno, Executive, born in Colorado, USA, on 26 November 1955, residing at 500 East Pratt Street, Suite 1400, Baltimore, Maryland 21202, USA; and

- Eric B. Miller, Executive, born in Manhasset, New York, USA on 12 July 1959, residing at 500 East Pratt Street, Suite 1400, Baltimore, Maryland 21202, USA.

2. The registered office of the Company shall be established at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, which signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-huit juillet,

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

##### **A COMPARU:**

FTI Consulting, Inc., une société, constituée sous les lois de Maryland, Etats-Unis, ayant son siège social au 909, Commerce Road, Annapolis, Maryland 21401, Etats-Unis enregistrée auprès du Maryland State Department of Assessment and Taxation sous le numéro D01427947,

ici représentée par Paul Witte, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 9 juillet 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5 et 9, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet principal la prise de participations, quelqu'en soit la forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'incorporation, l'administration, la gestion et la mise en valeur de telles participations.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut accorder toute assistance financière à ses filiales ou à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte, même si cette participation n'est pas substantielle, ou qui détient une participation directe ou indirecte dans la Société ou à toute société qui fait partie du même groupe de sociétés que la Société (ci-après les «Sociétés Connectées»), notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte.

La Société peut aussi employer ses fonds en investissant dans, achetant ou développant tout brevets et droits intellectuels et tout autre droit attaché à ces brevets et droits intellectuels et peut accorder et/ ou recevoir des licences et sous-licences liées à ces brevets et droits intellectuels à des Sociétés Connectées ou à des tiers.

La Société peut aussi employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale mais accessoirement, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, tel que des services de consultation liés aux technologies et aux droits intellectuels, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "FTI Consulting S.à r.l".

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social - parts sociales.**

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis (USD 25.000,-) représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales (ci-après "les Parts Sociales") d'une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis (USD 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### 6.5 - Transfert de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de Parts Sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

#### 6.6 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

### **Art. 7. Gérance.**

#### 7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Les gérants resteront en fonction jusqu'à l'élection de leur successeurs. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

#### 7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

#### 7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social sous réserve du respect des termes du paragraphe 2 du présent article 7.3 ci-dessous.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

#### 7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par les gérants et le cas échéant par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Chaque gérant peut se faire représenter au conseil de gérance par un autre gérant par procuration.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conférence call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

#### 7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 8. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 9. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1<sup>er</sup> mai à 16 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 11. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

#### **Art. 12. Exercice social - comptes annuels.**

##### 12.1 - Exercice social

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

##### 12.2 - Comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

### Art. 13. Distribution des profits.

#### 13.1 - Principe général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

#### 13.2 - Dividendes intérimaires

Les distributions de dividendes intérimaires sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement conformes aux règles fixées par le présent article 13.2. ainsi qu'à toute règle supplémentaire déterminée par le gérant ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance avec le / les associé(s):

- L'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au gérant ou en cas de pluralité de gérants au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société.

- A cet effet, le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que le / les associé(s) pourraient conclure entre eux.

- En outre, la décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux mois au moment de cette décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.

- Enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.

- Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre le / les associé(s) des dividendes distribués à lui/eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq ans à partir du jour de la répartition.

**Art. 14. Dissolution - liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 15. Référence a la loi.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

#### Souscription

Les statuts ainsi établis, la partie qui a comparu déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Montant souscrit (en USD)	% de capital social	Capital libéré
FTI Consulting, Inc. . . . . .	25.000	25.000,-	100%	100%
TOTAL . . . . .	25.000	25.000,-	100%	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis (USD 25.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

#### Evaluation et frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à EUR 15.777,60 (taux de change (median price) du 18 juillet 2008: USD 1,- = EUR 0,63111).

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

115381

*Résolution de l'associé unique*

L'associé unique agissant à la place de l'assemblée générale des associés a adopté immédiatement les résolutions suivantes:

1. L'associé unique décide de fixer à quatre (4) le nombre de gérant et décide par ailleurs de nommer les personnes suivantes comme gérant pour une période indéterminée:

*Gérant de catégorie A:*

- Martinus Weijermans, directeur, né à s-Gravenhage, Pays-Bas, le 26 août 1970, ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

- Jean-Jacques Josset, directeur, né à Saint Quentin, France, le 12 juin 1974, ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

*Gérant de catégorie B:*

- Ronald E. Reno, Executive, né à Colorado, Etats-Unis le 26 novembre 1955, ayant son adresse professionnelle à 500 East Pratt Street, Suite 1400, Baltimore, Maryland 21202, Etats-Unis; et

- Eric B. Miller, Executive, né à Manhasset, New York, Etats-Unis le 12 juillet 1959, ayant son adresse professionnelle à 500 East Pratt Street, Suite 1400, Baltimore, Maryland 21202, Etats-Unis.

2. Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Witte, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 23 juillet 2008, LAC / 2008 / 30599. — Reçu soixante-dix-neuf euros trois cents à 0,5%: 79,03 €.

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 septembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008120840/202/521.

(080140378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Fantasy Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.147.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des son/ses administrateur(s):

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 1<sup>er</sup> août 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2010.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

TCG Gestion SA / Luxembourg Corporation Company SA

*Administrateur / Administrateur*

Par Doeke van der Molen

*Représentant Permanent*

Référence de publication: 2008120661/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05162. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080139980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

---

**Fantasy Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 108.147.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des son/ses administrateur(s):

Mr Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 1<sup>er</sup> août 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2010.

Luxembourg, le 8 septembre 2008.

TCG Gestion SA / Luxembourg Corporation Company SA

*Administrateur / Administrateur*

Par Doeke van der Molen

*Représentant Permanent*

Référence de publication: 2008120662/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05175. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080139981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

---

**Ivax International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 207.486.100,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 72.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

*Mandaté à cet effet*

*Signatures*

Référence de publication: 2008121068/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05154. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080140149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Cedrat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4963 Clemency, 8, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 130.075.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2008120959/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05583. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080140076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Transroad and Sea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 75.586.

Les comptes annuels arrêtés en Euro au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alain C. Strivay  
Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008120665/7783/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2008, réf. LSO-CQ00426. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

---

**Arlaf Développement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 129.019.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARLAF DEVELOPPEMENT S.à r.l.  
Wladimir TAITTINGER  
Gérant Unique

Référence de publication: 2008120985/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05220. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Domeux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 23.674.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DOMEX S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008120986/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05216. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Liberty Ermitage Luxembourg S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 30.175.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008120971/799/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05556. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Fifof 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 124.970.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008120972/799/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05553. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Fifof 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 85.500,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 124.985.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008120973/799/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05551. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Tourism Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 74.336.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008120958/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05581. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Polyval Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 19.692.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POLYVAL HOLDING S.A.

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008120975/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04810. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Tarn Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 84.029.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TARN HOLDING S.A., Société Anonyme*

Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008120976/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2008, réf. LSO-CU04824. - Reçu 34,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080140108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

**Blackrock Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 140.577.

In the year two thousand eight, on the thirteenth day of August.

Before Maitre Paul Decker, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

appeared:

Mr Dennis Bosje, private employee, residing in Luxembourg, acting as sole director of the company Blackrock Capital Luxembourg S.A., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri (RCS Luxembourg N<sup>o</sup> B. 140.577), hereafter referred to as "the Company", following the resolutions taken on August 11, 2008,

A copy of the above-mentioned resolutions, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and by the undersigned notary will remain attached to the present deed and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The appearing person has requested the notary to state as follows:

I. the Company has been incorporated by a deed enacted on July 18, 2008, by Mr Jean Seckler, notary residing in Junglinster, not yet published in the Memorial C.

II. The share capital of the Company amounts to USD 50,009.- (fifty thousand nine Dollars US) divided as follow:  
divided as follow into:

50,000 (fifty thousand) Class A Shares,

1 (one) Class B Share,

1 (one) Class C Share,

1 (one) Class D Share,

1 (one) Class E Share,

1 (one) Class F Share,

1 (one) Class G Share,

1 (one) Class H Share,

1 (one) Class I Share, and

1 (one) Class J Share

all having been entirely paid in.

III. According to article VI of the articles of association of the Company the authorised capital amounts USD 230,000.- (two hundred thirty thousand United States Dollars) represented by 50,000 (fifty thousand) Class A shares and 20,000 (twenty thousand) shares of each other class (B to J) with a par value of United States Dollars 1.- (USD 1.-). And the same article authorised the sole director to increase the share capital within the limits of the authorised capital.

IV. On August 11, 2008, the sole director decided to realise an increase of the issued share capital by an amount of USD 179,991.- (one hundred seventy nine thousand nine hundred ninety one United States Dollars) to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 50,009.- (fifty thousand nine United States Dollars) to 230,000 United States Dollars (two hundred thirty thousand United States Dollars), by the issue of 179,991 (one hundred seventy nine thousand nine hundred ninety one) shares with a nominal value of USD 1.- (one United States Dollars) each to be subscribed as follow:

19,999 shares in class B

19,999 shares in class C

19,999 shares in class D

19,999 shares in class E

19,999 shares in class F

19,999 shares in class G

19,999 shares in class H

19,999 shares in class I

19,999 shares in class J,

And to be fully paid up by the sole shareholder, Northway Financial S.à r.l., in kind as described by the resolutions taken on August 11, 2008, the new shares having the same rights and benefits than the existing shares.

V. the 179,991 (one hundred seventy nine thousand nine hundred ninety one) shares have been fully subscribed and paid up by the sole shareholder by a contribution in kind composed by the assets and liabilities, of Northway Financial S.à r.l., having its registered office in L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoleon I<sup>er</sup> (RCS Luxembourg N<sup>o</sup> B 103.177) described by the resolutions taken by the sole director and attached to the present deed.

The sole director declares to the notary that he valued the contribution at the amount of USD 295,161.17 (two hundred ninety five thousand one hundred and sixty one United States Dollar and seventeen cents), so that the 179,991 new shares have been fully subscribed and paid up by Northway Financial S.à r.l., with a share premium of USD 115,170.17 (one hundred fifteen thousand one hundred seventy United States Dollars and seventeen cents).

It results from a contribution agreement dated August 10, 2008, duly signed by the Company and by Northway Financial S.à r.l. that the assets and liabilities of Northway Financial S.à r.l. are transferred to the Company.

A copy of this contribution agreement will remain attached to the present deed and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

According to article 26-1 of the law on commercial companies, a valuation report has been issued by Interaudit S.à r.l. réviseur d'entreprises, having its registered office in Luxembourg in which the contributed assets and liabilities have been described and valued and whose conclusion is the following:

"Based on the verification carried out as describe above, we have no observation to make on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration, together with the share premium".

The valuation report will remain attached to the present deed and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

VI. Following this increase, the share capital is brought to USD 230,000.- (two hundred thirty thousand United States Dollars), so that paragraph 2 of article 5 of the articles of incorporation is henceforth worded as follow:

"The issued share capital of the Company is set at USD 230,000 United States Dollars (two hundred thirty thousand United States Dollars) divided as follows into:

- 50,000 (fifty thousand) Class A Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class B Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class C Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class D Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class E Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class F Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class G Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class H Shares,
- 20,000 (twenty thousand) Class I Shares, and
- 20,000 (twenty thousand) Class J Shares

each Share with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation and all having been entirely paid in. "

#### *Declaration*

The notary drawing up the present deed declares according to article 32-1 of the law on commercial companies as amended, having controlled the conditions as foreseen in article 26 of the above-mentioned law.

#### *Costs valuation*

As the contribution in kind consists on the contribution of all the assets and liabilities of Northway Financial S.à r.l., a company incorporated in the European Community (Luxembourg), to three companies incorporated in the European Community (Luxembourg), the Company, Knightsbridge Luxembourg S.A and Blackrock Capital Luxembourg S.A., the Company refers to article 4-1 of the law dated December 29, 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The expenses, costs, fees and outgoings borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 1,800.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le treize août.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Dennis Bosje, employé privé, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur unique de la société anonyme Blackrock Capital Luxembourg S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri, (RCS Luxembourg N ° B.140.577) ci-après «la Société», suivant résolutions prises en date du onze août 2008,

une copie desdites résolutions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. la Société a été constituée suivant acte par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 juillet 2008, en cours de publication au Mémorial C.

II. Le capital social de la société pré désignée s'élève actuellement à USD 50.009,- (cinquante mille neuf Dollars US) divisé comme suit:

50,000 (cinquante mille) actions de la catégorie A,

1 (une) action de la catégorie B,

1 (une) action de la catégorie C,

1 (une) action de la catégorie D,

1 (une) action de la catégorie E,

1 (une) action de la catégorie F,

1 (une) action de la catégorie G,

1 (une) action de la catégorie H,

1 (une) action de la catégorie I, et

1 (une) action de la catégorie J

chacune ayant été entièrement libérée.

III. Aux termes de l'article VI des statuts le capital autorisé est fixé à un total de USD 230.000,- (deux cent trente mille Dollars), consistant en 50.000 (cinquante mille) actions de la catégorie A et 20.000 (vingt mille) actions des catégories B à J d'une valeur nominale de USD 1,- (one Dollars), et le même article autorise l'administrateur unique d'augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. En date du onze août 2008, l'administrateur unique de la Société a décidé de réaliser une augmentation du capital émis à concurrence de USD 179.991,- (cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze dollars US, pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de USD 50.009,- (cinquante mille neuf Dollars US) à deux cent trente mille dollars US (USD 230.000), par la création de 179,991 cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze actions d'une valeur de USD 1.- (un dollar US) chacune, à souscrire comme suit:

19,999 actions de la catégorie B

19,999 actions de la catégorie C

19,999 actions de la catégorie D

19,999 actions de la catégorie E

19,999 actions de la catégorie F

19,999 actions de la catégorie G

19,999 actions de la catégorie H

19,999 actions de la catégorie I

19,999 actions de la catégorie J,

et à libérer intégralement par l'actionnaire unique, en nature, tel que décrit par les résolutions du 11 août 2008, les nouvelles actions jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

V. Les 179.991 (cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement par l'actionnaire unique, par un apport en nature, se composant des actifs et passifs de la société Northway Financial S.à r.l. ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. (RCS Luxembourg N ° B. 103.177) décrits dans les résolutions de l'administrateur unique jointes au présent acte.

L'administrateur unique indique au notaire qu'il a évalué l'apport au montant de USD 295,161.17 (deux cent quatre-vingt quinze mille cent soixante et un dollars US et dix-sept cents), de sorte que les 179.991 (cent soixante-dix-neuf mille

neuf cent quatre-vingt-onze) actions nouvelles ont été souscrites et libérées par Northway Financial S.à r.l., avec une prime d'émission de USD 115.170,17 (cent quinze mille cent soixante-dix quarante-deux dollars US et dix-sept cents).

Il résulte d'une convention d'apport du 11 août 2008 dûment signée par la Société et par Northway Financial S.à r.l. que les actifs et passifs de Northway Financial S.à r.l. sont transférés à la Société.

Une copie de cette convention restera annexée à la présente pour être soumis avec elle aux formalités d'enregistrement.

Conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales un rapport d'évaluation a été établi le août 2008 par Interaudit S.à r.l. réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, dans lequel les actifs et passifs apportés ont été décrites et évaluées et dont la conclusion traduite est la suivante:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport correspondant au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, ensemble avec la prime d'émission."

Ce rapport restera annexé à la présente pour être soumis avec elle aux formalités d'enregistrement.

VI. Suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à USD 230.000,- (deux cent trente mille dollars US) de sorte que le paragraphe 2 de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Le capital social émis de la Société est fixé à USD 230.000,- (deux cent trente mille dollars US) divisé comme suit:

50.000 (cinquante mille) actions de la catégorie A,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie B,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie C,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie D,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie E,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie F,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie G,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie H,

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie I, et

20.000 (vingt mille) actions de la catégorie J,

chacune des actions d'une valeur nominale d'un Dollar US (USD 1,-) confère à son titulaire les mêmes droits et obligations que ceux figurant dans les présents statuts, chacune ayant été entièrement libérée ».

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

#### *Frais, évaluation*

Dans la mesure où l'apport en nature consiste en l'apport de tous les actifs et passifs de Northway Financial S.à r.l., une société constituée dans la communauté européenne, (Luxembourg), à trois sociétés constituées dans la communauté européenne (Luxembourg) la Société, Knightsbridge Luxembourg S.A et Blackrock Capital Luxembourg S.A., la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, tel que modifiée, prévoyant l'exonération du droit d'apport.

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison de la présente réduction de capital social, est estimé approximativement à 1.800,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue du comparant, connu du notaire par ses noms, prénoms, états et demeures, ledit comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: D. BOSJE, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2008. Relation: LAC/2008/34141. - Reçu € 12,- (douze Euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008120748/206/208.

(080140436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

**Macquarie Luxembourg Gas S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 24.850,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 101.699.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008121004/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04448. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

**A-R-A Retail Centers S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.233.

## RECTIFICATIF

*Extrait*

Contrairement à ce qui a été publié le 25 août 2008 sous le numéro L080126187.04, la version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2006 est la suivante.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2006, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05128, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2008.

Anne Delord

Gérant

Référence de publication: 2008121045/9168/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05128. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

**Lux Energy Infrastructure, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 128.229.

Le bilan de clôture de la liquidation au 04/07/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/9/08.

Signature.

Référence de publication: 2008121063/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02721. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

**Guitay Distribution S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 113.335.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2008121072/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03494. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Palam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7771 Bissen, 9, rue des Forges.

R.C.S. Luxembourg B 107.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J. F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008121076/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2008, réf. DSO-CU00086. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080140472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Andalar Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 56.527.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/9/08.

Signatures.

Référence de publication: 2008121065/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02768. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Kaba Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 84.794.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KABA FINANCE LUXEMBOURG S.A.

Signatures / Signatures

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

Référence de publication: 2008120989/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05222. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Brambachlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 111.270.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2006 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008120990/9168/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04164. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Wijatik Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.094.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2006 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008120991/9168/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04159. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Bow S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 103.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J. F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008121082/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2008, réf. DSO-CU00087. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080140470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Lucien LENTZ et Cie s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4760 Pétange, 12, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 15.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J. F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008121085/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2008, réf. DSO-CU00088. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080140469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Scofield Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.000.

La version abrégée des comptes annuels au 30 septembre 2007 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Hille-Paul Schut.

Référence de publication: 2008120995/9168/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04153. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Eastpharma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 3.633.050,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 119.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008121015/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04457. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080140132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Constructions Métalliques Kremer S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 24, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 85.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J. F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008121092/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 11 septembre 2008, réf. DSO-CU00090. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080140467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2008.

---

**Zirconium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 61.462.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des administrateurs, à savoir John Broadhurst Mills et John Kleynhans, a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008120256/631/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05048. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080139623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2008.

---